

ARCHIVES NATIONALES
SECTION DES MISSIONS
CENTRE DES ARCHIVES CONTEMPORAINES

REPERTOIRE

COTE CAC : 20080434

MINISTERE : ECOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
DIRECTION : PREVENTION DES POLLUTIONS ET DES RISQUES
SOUS DIRECTION : SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

SOMMAIRE :

Art. 1-8 : contentieux (classement par département), 1971-1986

Communicabilité : 30 ans

Nombre d'articles : 8

Métrage linéaire : 3 ml (8 dimabs)

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL : CONTENTIEUX

20080434/1

Alpes-Maritimes

1. Requête présentée par les établissements Bouribou, dirigée contre l'arrêté du préfet des Alpes - Maritimes du 03 octobre 1980 autorisant la société Sud - Est Assainissement à exploiter une décharge de déchets urbains et industriels au lieu dit Jas de Madame, sur le territoire de la commune de Villeneuve Loubet. : rapport d'expertise, 1981-1985

Bouches-du-Rhône

2. Requête présentée par M Alain Julien de Roquevaire du 06 mai 1981 dirigée contre M Lucien Brochu, M Louis Grau, M Daniel Saclier et Mme Marie - Rose Negrel et les 'arrêtés du préfet des Bouches du Rhône annulant l'autorisation M Jules Julien à exploiter une porcherie - maternité à Roquevaire, 1971-1985

3. Requête présentée par la ville d'Aix-en-Provence du 14 décembre 1984, dirigée contre l'arrêté du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône du 1er octobre 1984 autorisant les Houillères du Bassin du Centre et du Midi à exploiter l'ensemble des installations minières et industrielles : rapport DRIR, étude d'impact, 1985-1986

1971-1986

20080434/2

Cher

4. Requête présentée par M Jacques Pardon au nom des établissements MUNICAR dirigée contre l'arrêté du préfet du Cher du 15 mars 1974 retirant l'autorisation d'extension pour les établissements Municar, 1974-1984

Côtes-d'Armor

5. Requête présentée par MM Baptiste Jan, Pascal JAN et Joseph Le Bloas de Gommenec'h (Côtes-du-Nord) du 19 décembre 1985, dirigée contre la décision du préfet du 31 octobre 1985 autorisant le Gaec de Kerdouanec a été autorisé à exploiter un ensemble de porcheries au lieu-dit "Kergaff" sur le territoire de la commune de Gommenec'h., 1985-1986

Eure-et-Loir

6. Requête présentée par l'Amicale des vallées et bassin de l'Eure ses affluents et vallées limitrophes à Dreux et la commune de Normanville (Eure-et-Loir), dirigée contre le préfet de l'Eure et le maire de la ville d'EVREUX afin d'ordonner la suspension du fonctionnement de toutes installations et activités relatives à l'usine de broyage et la décharge de Caer, 1977-1985

Finistère

7. Requête présentée par l'association de défense du site de Lanveur de Plouvien du 22 mars 1984 dirigée contre l'arrêté du préfet du Finistère du 27 juillet 1983 autorisant le président du syndicat intercommunal à vocation multiples de la région de Plabennec à exploiter une usine de broyage et une décharge d'ordures ménagères, au lieu-dit Lanveur en Plouvien : étude d'impact, 1983-1984

Haute-Garonne

8. Requête présentée par la société anonyme Charles Mortera de Toulouse dirigée contre le jugement du tribunal administratif de Toulouse du 03 juillet 1980 annulant l'arrêté en date du 16 août 1979 du préfet de la Haute-Garonne autorisant l'entreprise Mortera à exploiter une station de concassage, criblage, broyage de matériaux alluvionnaires et une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers : étude d'impact, photographies et plans, registre d'enquête publique, 1979-1984

1974-1986

Gironde

9. Requête présentée par Sepanso de Talence , dirigée contre l'arrêté du 10 janvier 1985 du commissaire de la République renouvelant pour une période de six mois l'autorisation d'exploiter la décharge de la commune de la Brède exploitée par la société Cante, 1982-1986

Ille-et-Vilaine

10. Requête présentée par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Qualité de la Vie (Environnement) du 03 septembre 1976, dirigée contre le jugement du tribunal administratif de Rennes du 30 juin 1976 déclarant l'Etat responsable des dommages résultant pour le sieur Brelivet et 13 autres demandeurs du fonctionnement irrégulier de l'établissement de la Société "Les fondoirs armoricains" dans la commune de Faou, 1975-1986

Manche

11. Requête présentée par la société Claudel Roustang Galac de Paris du 11 juillet 1983, dirigée contre l'arrêté du préfet de la Manche du 26 avril 1983 autorisant la société requérante à poursuivre l'exploitation de son usine de la Meauffe sous réserve d'observer des prescriptions générales et particulières.(1ère partie), 1947-1986

12. Requête présentée par la société Claudel Roustang Galac de Paris du 11 juillet 1983, dirigée contre l'arrêté du préfet de la Manche du 26 avril 1983 autorisant la société requérante à poursuivre l'exploitation de son usine de la Meauffe sous réserve d'observer des prescriptions générales et particulières. (2ème partie), 1961-1983

Haute-Marne

13. Requête présentée par M Gabriel Mariot de Rolampont du 09 juin 1983 , dirigée contre l'arrêté du 21 avril 1983 du commissaire de la République du département de la Haute-Marne a autorisé la SARL PRIO CARBO à poursuivre l'exploitation d'une installation de fabrication de charbon de bois située route de Marac de Rolampont : rapport d'expertise, 1983-1986

14. Requête présentée par Jacqueline Bouvier et autres de Rolampont, dirigée contre l'Etat pour la réparation du préjudice qu'ils ont subi en raison des nuisances provoquées par les installations de carbonisation du bois appartenant à la société Prio Carbo, 1983-1986

1961-1986

Morbihan

15. Requête présentée par Comité pour la sauvegarde de la vallée de l'Oust dont le siège est aux Ajoncs d'Or à Saint-Congard dirigée contre le jugement du tribunal administratif de Rennes rejetant sa demande contre l'arrêté du 27 février 1977 par lequel le préfet du Morbihan a autorisé la société Screg Routes à installer, sur le territoire de la commune de Saint-Congard, une station d'enrobage à chaud présentant le caractère d'un établissement dangereux de 2ème classe, 1978-1984

Moselle

16. Requête présentée par l'association de défense contre la pollution de Sarreguemines et 13 autres requérants le 23 septembre 1980 dirigée contre le secrétaire d'Etat à l'environnement, le commissaire de la République de la Moselle et la société Général Motors France-Delco Remy tendant à l'annulation d'un arrêté du 11 juillet 1980 du préfet de la Moselle autorisant la société Général Motors France à exploiter une usine de fabrication de batteries au plomb à Sarreguemines, 1980-1984

Oise

17. Requête présentée par Frantz Dubourget, président directeur général de la société d'assainissement de l'Oise à Mouy, dirigée contre l'arrêté du préfet de l'Oise du 30 septembre 1981 autorisant M Dubourget à déverser dans la carrière "Les Cessiers" située sur le territoire de la commune de Cambrone-les-Clermont, certains produits résiduels industriels et domestiques, 1977-1985

Pas-de-Calais

18. Requête présentée par l'Association de défense des marins pêcheurs de Grand-Fort-Philippe (Nord) du 16 octobre 1975, dirigée contre le silence du préfet du Pas-de-Calais concernant la demande qui lui a été adressée le 15 avril 1975 afin que soit modifié l'arrêté préfectoral du 26 avril 1974 autorisant la société Tioxide à rejeter en mer les effluents de son usine de production d'oxyde de titane à Calais, 1975-1986

19. Requête présentée par la société PEC Engineering de Paris, dirigée contre l'arrêté du préfet du Pas de Calais du 25 septembre 1981 cessant l'activité de son usine d'incinération et de traitement des ordures ménagères et déchets industriels de Lillers, hameau d'Hurionville, demande d'indemnité suite à cette cessation d'activité, 1980-1985

1975-1985

20080434/5

Puy-de-Dôme

20. Requête présentée par l'association nationale de défense Truites, ombres, saumons (TOS) de Paris du 13 janvier 1983, dirigée contre l'Etat afin que ce dernier soit déclaré responsable de la pollution de la rivière "La Dore", 1983-1986

21. Requête présentée par la SA des laboratoires FLORK à Montglandier de Pontaumur du 28 janvier 1985, dirigée contre le collègue d'expert MM. Pichat, Bourguet et Garreau tendant à contester la liquidation et la taxe des frais d'expertise dudit collègue : rapport d'expertise, 1983-1986

22. Requête présentée par la SA des laboratoires FLORK à Montglandier de Pontaumur le 10 août 1983, dirigée contre les arrêtés des 13 et 21 juillet 1983 du préfet du Puy-de-Dôme obligeant le PDG de la société à consigner entre les mains du Trésorier-payeur général de la région d'Auvergne et du département du Puy-de-Dôme, une somme de 300 000 F. à compter du 15 juillet 1983, par demi mois de fonctionnement de l'usine qu'elle exploite à Pontaumur, 1983 -1986

Pyrénées-Atlantiques

23. Requête présentée par M et Mme Roger Pouppart, M et Mme Henri Claude Jacquot, M Henri Esquirol, M et Mme Emile Sales à Anglet le 11 décembre 1981 dirigée contre l'Etat (Ministère de l'environnement et de la qualité de la vie), responsable des dommages et des troubles de toute nature qu'ils ont subis par suite du fonctionnement défectueux du complexe industriel destiné à l'enrobage à chaud de graviers par produits bitumeux installé à Anglet par l'entreprise Dubos : rapport d'expertise, mémoire, 1979-1984

1979-1986

20080434/6

Hautes-Pyrénées

24. Requête présentée par MM. Michel Forgue, Jean Larroquere, Pierre Garros et l'association des propriétaires et agriculteurs de la région de Labarthe de Neste dirigée contre le jugement du tribunal administratif de Pau du 28 novembre 1978 rejetant leur requête tendant à l'annulation de l'arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées autorisant la société Aluminium-Péchiney à exploiter à Lannemezan une usine de fabrication d'aluminium.

Requête présentée par M Angel Duclaux dirigée contre le jugement du tribunal administratif de Marseille du 14 mai 1981 rejetant sa demande dirigée contre l'arrêté du préfet du Vaucluse en date du 7 octobre 1976 lui refusant l'autorisation d'installer un four destiné à la fusion de l'aluminium

1975-1984

Bas-Rhin

25. Requête présentée par M Wilt président du groupe sectoriel Alsace Bossue de l'association fédérative régionale pour la protection de la nature de Wolsthof-Berg du 11 mars 1981 dirigée contre l'arrêté du préfet du Bas-Rhin du 26 janvier 1981 autorisant l'entreprise Sarre et Moselle à exploiter à Keskastel, en bordure du chemin départemental 338, une centrale fixe d'enrobage à chaud de matériaux routiers, 1981-

1984

26. Requête présentée par l'association générale des familles du Bas-Rhin (AGF) de Strasbourg, dirigée contre l'arrêté du commissaire de la République du 02 juin 1983 autorisant la société Alsace-Environnement à installer un dépôt d'ordures ménagères et de résidus urbains en décharge contrôlée à Weitbruch, 1983-1985

Saône-et-Loire

27. Requête présentée par Fédération nationale des exploitants d'abattoirs publics de Paris, dirigée contre le préfet de Saône-et-Loire refusant de faire appliquer la législation par les abattoirs privés fonctionnant dans ledit département, 1983-1986

1975-1986

20080434/7

Seine-Maritime

28. Requête présentée par la commune d'Anneville-Ambourville du 07 février 1983, dirigée contre l'arrêté du commissaire de la République du département de la Seine-Maritime du 16 juillet 1982 autorisant la société Rhône-Poulenc Chimie de Base à construire un dépôt de phosphogypse sur son territoire, 1981-1985

Somme

29. Requête présentée par la société Novachim de Pont les Brie dirigée contre l'arrêté du préfet de la Somme du 04 juin 1980 autorisant ladite société à exploiter un établissement industriel : rapport au conseil départemental d'hygiène, plans, 1979-1984

Tarn

30. Requête présentée par M Noël Barthelemy dirigée contre les arrêtés du préfet du Tarn du 14 août 1975 autorisant la Société minière de Trebas à installer une usine comprenant une station de broyage, concassage et criblage et un atelier de flottation en bordure du chemin rural de Gayère à Cadix.

Requête présentée par M Noël Barthelemy dirigée contre les arrêtés du préfet du Tarn du 06 octobre 1978 autorisant la Société minière de Trebas à installer à Cadix une usine comprenant une station de broyage, concassage et criblage et un atelier de flottation.

Requête présentée par M Noël Barthelemy dirigée contre les arrêtés du préfet du Tarn du 19 juin 1981 autorisant la Société minière de Trebas à exploiter une installation de traitement de minerai.

1973-1983

31. Requête présentée par les époux Inard de Saint Martin de Villecourtes du 23 mars 1982 dirigée contre M Gandia, exploitant depuis 1974, d'une station de criblage et concassage de pierres dans la localité, ainsi que d'une carrière de sable située à 10 km route de Barrat sur le territoire de la commune de Lisle sur Tarn, pour infraction à la législation sur les installations classées : rapport d'expertise, 1982-1984

1973-1985

20080434/8

Tarn-et-Garonne

32. Requête présentée par l'Union des consommateurs du Tarn-et-Garonne, dirigée contre l'arrêté du préfet du Tarn-et-Garonne du 21 juin 1982, autorisant l'exploitation par le Syndicat intercommunal d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères du groupement du canton de Nègrepelisse d'une station d'incinération, 1982-1985

33. Requête présentée par Yves Laurent de Paris le 15 juillet 1983, dirigée contre l'ouverture et la mise en fonctionnement d'une décharge sur la commune de Montpezat-de-Quercy, 1983-1985

Vaucluse

34. Requête présentée par l'association de défense des intérêts du Quartier Théos à Vaison-la-Romaine, dirigée contre l'arrêté préfectoral du 14 août 1985 autorisant l'installation d'une usine de traitement des déchets ménagers à Vaison-la-Romaine, au lieu-dit Sainte-Catherine, installation classée 322 B 4 dans la nomenclature des installations pour la protection de l'environnement : rapport d'expertise, 1985-1986

Essonne

35. Requête présentée par M Jean-Pierre Boucher de Paris du 21 août 1981 dirigée contre l'arrêté du préfet de l'Essonne du 9 juillet 1976 accordant à M Accaris l'autorisation d'exploiter une tuerie de volailles, 1976-1985

36. Requête présentée par le centre Avicole d'Ile-de-France (CAIF) du 04 juin 1985, dirigée contre l'arrêté du Commissaire de la République du département de l'Essonne du 30 mai 1985 portant suspension du fonctionnement d'une exploitation avicole située sur le territoire de la commune de Saint-Vrain à la ferme des Renouillères et fixation de prescriptions additionnelles : rapport d'expertise, 1985-1986

Hauts-de-Seine

37. Requête présentée par M Chancy, Melle Picart, Mme Doinet et Mme Monnet de Puteaux, M Lagoutte de Betz, M Mechet de Nanterre et autre le 20 avril 1982, dirigée contre le jugement du tribunal administratif de Paris du 16 février 1982 rejetant leur demande tendant à l'allocation d'une indemnité complémentaire de 43000 f. en réparation des nuisances causées à l'immeuble sis à Puteaux dont ils sont copropriétaires par une station de chauffage et de réfrigération exploitée par la SOCLIP, 1979-1986

1979-1986

* * *